

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

GOVERNANCE PUBLIQUE

04

RURAL

01

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

03

ADMINISTRATION

02

INFRASTRUCTURE

05

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1901

2 Octobre 2019

2 October 2019

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(*) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	015/AONO/C.MSK/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/C.MSK/CIPM/2019 DU 12/09/2019 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DE DEUX PONTS EN BETON ARME SUR CERTAINES ROUTES DE LA COMMUNE DE MESSOK. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (02LOTS)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	05-10-2019

2

Reference	N°115/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°115/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 DU 23 SEPTEMBRE 2019EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MEYECK CHEFFERIE (MENGUEME-SI)-BRETELLE (CARREFOUR YANA-NNEMEYONG)-MEKOMO-MELANE DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 53 36 468 03 340010 2250.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	23-10-2019

3

Reference	014/AONO/CS/CIPM-CS /2019 DU 23/09/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTE 0014/AONO/CS/CIPM-CS /2019 DU 23/09/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE AVEBE ESSE - MONEKO - ESSAMANE - NKOLETOTO (20.5 KM).
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	08-10-2019

4

Reference	05/AONO/C-NG/CIPM/2019 DU 17/09/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-NG/CIPM/2019 DU 17/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE MAKONDO DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT :BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDEL EXERCICE : 2019IMPUTATION : 53 27 641433 2223
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	09-10-2019

5

Reference	024/DC/CBO/CIPM/SG/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°04/DC/CBO/CIPM/SG/2019 DU 17 SEPT 2019TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION DU BAC DE TOURAKE SUR LE FLEUVE LOM(TRONÇON BETARE-OYA-MARARABA), COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	09-10-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	02/DC/C-NGW /CIPM/2019 du 17/09/2019 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/C-NGW /CIPM/2019 DU 17/09/2019 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE A LA MAIRIE DE NGWEI DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM, EXERCICE 2019IMPUTATION BUDGETAIRE : PRÊT FEICOM
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	09-10-2019

7

Reference	025/DC/MINADER/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°025/DC/MINADER/CIPM/2019 DU 19 SEPTEMBRE 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR LA DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION AGRICOLE (DEFACC)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS, EXERCICE 2019
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	10-10-2019

8

Reference	01/DA/C/CM NGWEI/SG DU 26/05/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°01/DA/C/CM NGWEI/SG DU 26/05/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONO/CIPM/C-NGWEI/2019 DU 17 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DU VILLAGE ETOUHA, ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

9

Reference	04/DA/C/CM NGWEI/SG DU 27/05/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°04/DA/C/CM NGWEI/SG DU 27/05/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/AONO/ C-NGW/CIPM/2019 DU 18/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION : LOT 1 : D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP NGWEI I LOT 2 : D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE SEPPE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA - MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

10

Reference	05/DA/C/CM NGWEI/SG DU 28/05/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°05/DA/C/CM NGWEI/SG DU 28/05/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°04/AONO/C-NGW/CIPM/2019 DU 18/04/2019 POUR LES TRAVAUX À L'EP SONG NDONG: LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE LOT 2 : RÉHABILITATION DE SALLES DE CLASSE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA - MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference [N° D13-243/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-243/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 24/09/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°030/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 07 JUILLET 2019, RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS BIOMÉDICAUX À L'HÔPITAL RÉGIONAL DE BUEA POUR LA CANFINANCEMENT : BIP 2019

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

12

Reference [N° D13-242/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-242/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 25/09/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°033/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 23 JUILLET 2019, RELATIF À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE PUISSANCE MINIMALE DÉVELOPPÉE DE 350 KVA À L'HÔPITAL RÉGIONAL DE BUEA FINANCEMENT : BIP 2019

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

13

Reference [02/DA/C/CM NGWEI/SG DU 27/05/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°02/DA/C/CM NGWEI/SG DU 27/05/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/DC/COMMUNE DE NGWEI /CIPM /2019 DU 17/04/2019 POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE D'ÉDUCATION ET D' ACTIONS COMMUNAUTAIRE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.,

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

14

Reference [N°D13-241/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°D13-241/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 25/09/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°D13-152/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/19 DU 19 JUILLET 2019, RELATIVE À LA PRODUCTION DES GUIDES D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DES PATIENTS (ETP) ET DES OUTILS D'ETP POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES APS FORMÉS.FINANCEMENT : FM-NFM

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

15

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

16

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

18	Reference	032/DM/CIPM/C. NGWEI /SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°032/DM/CIPM/C. NGWEI /SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

19	Reference	034/DM/CIPM/C. NGWEI /SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°034/DM/CIPM/C. NGWEI /SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

20	Reference	035/DM/CIPM/C. NGWEI /SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°035/DM/CIPM/C. NGWEI /SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

21	Reference	031/DM/CIPM/C. NGWEI /SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°031/DM/CIPM/C. NGWEI /SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE MESSOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/C.MSK/CIPM/2019 DU 12/09/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DE DEUX PONTS EN BETON ARME SUR CERTAINES ROUTES DE LA COMMUNE DE MESSOK. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (02 LOTS)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public de l'exercice 2019, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSOK, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance **en procédure d'urgence** un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de deux ponts en béton armé sur certaines routes de la Commune de Messok, Département du Haut –Nyong, Région de l'Est (02 lots).

Lot 1 : Pont sur la rivière Awoulou Woulou, Route Communale Messok – Zoulabot II, portée 10 ml

Lot 2: Pont sur la rivière Assoumdélé, Route Communale Messok – Nemeyong III, portée 09 ml

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes:

ü Série 000 : Travaux préparatoires

ü Série 100 : Nettoyage et terrassements

ü Série 300 : Assainissement et Drainage

ü Série 400 : Ouvrage d'art

ü Série 500 : Signalisation et équipements de sécurité

ü Série 600 : Divers

3. Cout Prévisionnel

- Lot 1 : **71 472 485 FCFA**

- Lot 2 : **63 578 734 FCFA**

4. Allotissement

Lot 1 : Pont sur la rivière Awoulou Woulou, Route Communale Messok – Zoulabot II, portée 10 ml

Lot 2: Pont sur la rivière Assoumdélé, Route Communale Messok – Nemeyong III, portée 09 ml

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans les travaux publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2019 (Fonds Routiers)

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Messok, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Messok, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **135 000 (cent trente cinq mille) francs CFA à la Recette Municipale de Messok.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messok, au plus tard le **05/10/2019 à 11 heures** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/C.MSK/CIPM/2019

DU 12/09/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DETRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX PONTS EN BETON ARME SUR CERTAINES ROUTES DE LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

(02 Lots)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Six (06) mois pour tout le lot**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel, soit

635 788 (Six cent trente-cinq mille sept cent quatre-vingt-huit) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou d'une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission et l'attestation pour soumission CNPS, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Salle des actes de la Mairie de Messok, le **05/10/2019 à 12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés publics de la Commune de Messok, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. A. Critères éliminatoires :

1. a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative essentielle falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives essentielles après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 3) Sous détail des prix unitaires incomplet à plus de 20%

1. c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au model du DAO d'un des éléments constitutif de l'offre financière défini à l'article 14.3 du RPAO

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. B. Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- 1) Déclaration sur l'honneur de visite du site, signée par le soumissionnaire ;
- 2) Personnel d'encadrement ;
- 3) Moyens matériels ;
- 4) Références ;
- 5) Chiffres d'affaire justifié d'au moins 80% du montant provisionnel du projet sur les trois dernières années ;
- 6) Attestation de solvabilité financière d'au moins 80% du montant provisionnel du projet devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ;
- 7) Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- 8) Compréhension du sujet (Sous détails des prix unitaires).

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de oui

supérieure ou égal à 70%seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1-administrative sera jugée conforme ;

2-technique sera jugée conforme et aura réuni au moins 70 % de critères de qualification ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Messok, aux numéros de téléphones : 675289009 /691532023/ 694469457/696058388.

MESSOK le 12 Septembre 2019

Le MAIRE

KEYO David Bachelard

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°115/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 DU 23 SEPTEMBRE 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MEYECK CHEFFERIE (MENGUEME-SI)-BRETTELLE (CARREFOUR YANA-NNEMEYONG)-MEKOMO-MELANE DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 53 36 468 03 340010 2250.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS
IMPUTATION
53 36 468 03 340010 2250.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien de la route Meyeck Chefferie (Mengueme-Si)-bretelle (carrefour Yana-Nnemeyong)-Mekomo-Melane dans le département du Nyong et Mfoumou, région du Centre.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre du contrat, le Cocontractant devra:

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Allotissement

L'Appel d'Offres porte sur un (01) lot de contrôle tel que présenté ci-après :

N° Lot	Région	Base de mission	Tronçons à contrôler	Longueur du réseau à contrôler (km)	Montant TTC prévisionnel
1-CE	Centre	Akonolinga	Meyeck Chefferie (Mengueme-Si)-bretelle (carrefour Yana-Nnemeyong)-Mekomo-Melane	45	10 000 000
Total				45	10 000 000

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les Bureaux d'Etudes Techniques de droit camerounais.

5. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercices 2019

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au rez de chaussée

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au rez de chaussée remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de dix Mille (10 000) Francs CFA.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du Bureau d'Etude Technique désireux de participer à l'Appel d'Offres

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles est déposée à la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada, au plus tard le 20 Octobre 2019 à 15 heures.

En procédure d'urgence pour le contrôle

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

9. Délai de Livraison

La durée d'exécution des prestations est de sept (07) mois, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué en annexe.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires retenus.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financier ou ne contenant pas l'offre

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Nota
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies c
- Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administrati

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

- L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le 23/10/2019 à 12 heures par la Commission Interne de Passation
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment
- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires :

- Absence de l'original de la caution de soumission;
- Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la
- Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée et pièces non authentiques ;
- Absence dans l'offre technique de :
 - l'attestation de visite des lieux signée, datée et cachetée sur l'honneur par le soumissionnaire;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières anné
 - Une analyse des prestations à effectuer, l'approche technique et la méthodologie envisagée ;
 - un Chef de mission remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;
- Omission du BPU (Bordereau des Prix Unitaires) et/ou du DQE (Dévis Quantitatif et Estimatif), d'un prix unitaire quantifié;
- Absence dans l'offre financière d'une soumission timbrée, signée et datée ;
- Absence dans l'offre financière du sous-détail des prix unitaires;
- N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100.

*. Critères essentiels

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

- a) Qualification de l'expert et son expérience dans le domaine du projet sur 40 points;
- b) Moyens techniques et matériels à mettre en place par lot postulé sur 40 points;
- c) Références du BET: sur 20 points.

Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité

$NM = MMD \times 100 / MS$

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMD= Montant évalué de l'offre la moins-disante;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) su

$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ay

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'

COMMUNE DE SANGMÉLIMA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTE 0014/AONO/CS/CIPM-CS /2019 DU 23/09/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE AVEBE ESSE - MONEKO - ESSAMANE - NKOLETOTO (20.5 KM).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux réhabilitation d'une section de la route Avebe Esse - Moneko - Essamane - Nkoletoto (20.5 km).

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- Installation;Abattage d'arbres ;
- Amené et repli du matériel ;
- Remblai provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plateforme ;
- Couche de roulement en graveleux latéritique ;Constructions d'ouvrages de têtes pour buse 0800 ;
- Curage des buses 0
- Dalot en béton armé de 1.50x1.50m ;
- Tête de dalot en BA de 1.50x1.50 ;
- Garde-corps mixte (poteaux en béton et tuyaux en acier galvanisé)
- Balises en béton armé préfabriqué
- Construction des barrières de pluies ;
- Gestion des barrières de pluies

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de 253.114.088 (Deux cent cinquante-trois Millions Cent quatorze Mille quatre-vingt-huit) FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement public exercices 2019 et suivants du Ministère des Travaux Publics, Ligne Fonds Routier. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de 253.114.088 (Deux cent cinquante-trois Millions Cent quatorze Mille quatre-vingt-huit) FCFA Toutes Taxes Comprises.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services de la Mairie de Sangmélima.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services de la préfecture de Sangmélima, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **140.000 (Cent quarante Mille) Francs CFA**. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

8. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que ra blanche.

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à Cinq millions (5.000.000) francs CFA

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement définitif.

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en six (06) exemplaires, dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tel, devra parvenir dans les services de l'autoritécontractante, notamment à la Mairie de Sangmélina, au plus tard **08/10/2019 à 14H00 heures**, heure locale et devra porter la mention

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 0014/AONO/CS/CIPM-CS/2019 DU23/09/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE AVEBE ESSE — MONEKO — ESSAMANE - NKOLETOTO (20.5 KM).

FINANCEMENT : BIP MINTP - EXERCICE 2019 ET SUIVANTS, LIGNE FONDS ROUTIER.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux de chaque lot est de huit (08) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à Cinq millions (5.000.000) francs CFA

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 08/10/2019 dans la salle de conférence de la Mairie de Sangmélina. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1), - 2ème étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (Volume 2) - 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

: Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence ou non-conformité non régularisé après 48 heures d'une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- d) Offre Technique incomplète pour absence de:
 - L'attestation de visite des lieux (signée par le Maire de la Commune de Sangmélima, ou l'un des chefs des villages concernés) et. du rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP
- e) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- f) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - > Une soumission ;
 - > Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - > Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - > Le sous-détail des prix unitaires ;
- g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

1. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur trois (03) critères ;
2. Le Matériel de chantier à mobiliser sur deux (02) critères ;
3. Références de l'Entreprise sur deux (02) critères.
4. Organisation, méthodologie, installations et planning d'exécution sur trois (03) critères ;

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services de l'autorité contractante, notamment à la Mairie de Sangmélina.

SANGMELIMA le 23 Septembre 2019

Le MAIRE

MONTI AKOULOU COSMAS

COMMUNE DE NGWEI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-NG/CIPM/2019 DU 17/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE MAKONDO DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT :BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDEL EXERCICE : 2019IMPUTATION : 53 27 641433 2223

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 641433 2223

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la construction des centres de promotion de la femme et de la famille financés par le Budget d'investissement Public du Cameroun, Le Chef exécutif municipal de NGWEI lance, pour le compte de la commune Ngwei un Appel d'Offres National Ouvert pour la Construction d'un centre de promotion de la femme et de la famille de Makondo.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation concernent essentiellement les gros oeuvres à savoir

- Installation de chantier,
- Terrassements,
- Ouvrage en infrastructure, Ouvrage en superstructure,
- Maçonnerie et ravalement,
- Charpente-couverture, Menuiserie bois,
- Menuiserie Métallique,
- Revêtement, Plomberie sanitaire
- Electricité peinture Assainissement
- Aménagement extérieurs
- Aspects socio-environnementaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 45 000 000 (quarante-cinq millions) francs CFA

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en seul un lot

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs Camerounais, assujettis au régime du réel. (Travaux publics, bâtiment etc.)

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement du Cameroun à travers le MINISTÈRE DU DEVELOPPEMENT LOCAL de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire N° de l'acte IU03415 CHARGE : 53 27 641433 2223

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat Général de la Mairie de NGVVEI dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Mairie de NGWEI à Makondo (tél +237 694 96 39 78) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Cent mille (100 000) francs CFA. payable à la Trésorerie Générale de Douala.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au secrétariat de la Mairie de Ngwei à Makondo au plus tard le **09/10/2019 à 10 heures**, heure locale et devra porte la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-NG/CIPM/2019 DU 17/09/2019

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE
MAKONDO
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEDEPOUILLEMENT**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant 1 000 000 (un million) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

SUPPORT DE PUBLICATION : Cameroun-tribune

(7) Au Trésor Public pour les Administrations publiques et Collectivités territoriales décentralisées et dans le Compte spécial CAS- ARMP n° 335988 à la BICEC pour les Etablissements publics administratifs, Entreprises du secteur public et parapublic, CUY, CUD,

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera une seule fois aura lieu **09/10/2019 à 11 heures**, heure locale dans les Services de la Mairie de Makondo, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. [Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats].

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures (à 80% d'okay),
- Le non-respect de X critères essentiels (X supérieur ou égal à 1),
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission,

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels
- Références de l'entreprise.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire dont l'offre, reconnue conforme au dossier d'appel d'offres, est évaluée la moins disant.

Il sera pris en compte les performances antérieures et la capacité d'absorption suivant les plans de charges des soumissionnaires, de même que les rabais proposés en cas d'attribution.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la Commune de Ngwei (TEL +237 694 96 39 78).

NGWEI le 17 Septembre 2019

Le MAIRE

NGOCK NGOCK

COMMUNE DE BETARE-OYA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°04/DC/CBO/CIPM/SG/2019 DU 17 SEPT 2019 TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION DU BAC DE TOURAKE SUR LE FLEUVE LOM (TRONÇON BETARE-OYA- MARARABA), COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION DU BAC DE TOURAKE SUR LE FLEUVE LOM (TRONÇON BETARE-OYA- MARARABA), COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST.

2. Consistance des prestations

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Bétare Oya, **Autorité Contractante**, pour le compte **de ladite Municipalité**, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

3. Cout Prévisionnel

127 340 749 (Cent vingt-sept millions trois cent quarante mille sept cent quarante-neuf) Francs CFA

4. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée et vérifiable dans le domaine de l'entretien et ou la réhabilitation des Bacs.

5. Financement

MINTP Ligne Fonds Routier 2019

6. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être consulté à la Commune de Bétaré-Oya dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré **au Secrétariat de** la Commune de Bétaré-Oya contre présentation d'une quittance non remboursable de **Cent vingt mille (120 000) FCFA** versé à la recette municipale de Bétaré-oya à partir du 17 SEPT 2019 pendant les jours ouvrables, **entre 07 heures 30 et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

8. Remises des offres

4.1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Bétaré-Oya (**Autorité Contractante, (Maitre Ouvrage)**), à déposer à la **Commune de Betare Oya contre recipissé de dépôt. le 09 oct 2019 à 11 heures.**

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°024 /DC/ /CBO/SG/CIPM/2019 DU 17 sept 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION DU BAC DE TOURAKE SUR LE FLEUVE LOM (TRONÇON BETARE-OYA- MARARABA), COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

9. Delai de Livraison

Six (06) mois

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire représentant 2 % du coût prévisionnel soit **2 546 815 (Deux millions cinq cent quarante-six mille huit cent quinze) francs.**

11. Ouverture des Plis

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bétaré Oya en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation. Le **09 OCT 2019 à 12 heures.** Dans la Salle des Actes de la Commune de Bétaré Oya.

12. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de quatre vingt dix (90) jours calendaires à partir de la date de dépôt des offres.

BéTERé-OYA le 17 Septembre 2019

Le MAIRE

ME ADAMOU IYA JUSTIN

COMMUNE DE NGWEI

DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/C-NGW /CIPM/2019 DU 17/09/2019 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE A LA MAIRIE DE NGWEI DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME REGION DU LITTORAL
FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM, EXERCICE 2019
IMPUTATION BUDGÉTAIRE : PRÊT FEICOM

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Maire de la Commune de NGWEI Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de NGWEI, une demande de cotation pour l'acquisition **d'un véhicule pick-up 4x4 double cabine** dans la Commune de NGWEI, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation en un lot unique comprennent **l'acquisition d'un véhicule Pick up 4X4 double cabine** décrits à la Pièce 3.

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

4. Financement

La fourniture du **véhicule Pick-up 4X4 double cabine** est financée par un prêt du Fond d'Equipement Spécial intercommunal en abrégé **FEICOM à hauteur de 27 000 000 francs CFA**, Exercice 2019.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Ngwei, BP 266 Edéa, Tel : 690548657 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de à **45.000 (Quarante Cinq Mille) francs CFA** payable à la Recette Municipale de NGWEI.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétaire général de la Commune de Ngwei. BP : 266 Edéa. au plus tard le **09/10/2019 à 10 heures** précises et devra porter la mention : »

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/ C-NGW/CIPM/2019 du 17/09/2019
POUR L'ACQUISITION D'UN PICK-UP, DOUBLE CABINE 4X4 DOUBLE CABINE A LA COMMUNE DE NGWEI,
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION
DU LITTORAL.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

7. Delai de Livraison

Le délai de livraison objet de cette consultation est de trente (30) jours ouvrables à la Commune de NGWEI.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un **montant de 2%** au prix du coût prévisionnel du marché toutes taxes comprises soit **600 000 francs CFA (Six Cent mille francs CFA)** valable pendant trente jours au — delà de la date originale de validité des offres.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet l'entreprise devra produire les autres pièces Administratives en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Le dossier Administratif devra comporter les originaux ou les copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents et datant de moins de trois mois, les pièces suivantes :

- Attestation de soumission à la **CNPS** en cours de validité ;
- Attestation de non faillite ;
- Attestation de domiciliation bancaire ;
- Quittance de versement à la Recette Municipale de la commune de NGWEI des frais d'achats du dossier de Demande de Cotation;
- Carte de contribuable ;
- Caution de soumission ;
- Attestation de non - exclusion délivrée par l'ARMP;
- Registre de commerce ;
- Une attestation et un plan de localisation de l'entreprise ;
- Attestation de non redevance tiscale.

L'Offre Technico — Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnée de la lettre de soumission timbrée et signée.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps,

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **09/10/2019 à 11 heures** au plus tard à la salle des actes de l'Hôtel de ville de Makondo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment

- D Absence d'une pièce Administrative non régularisée après 48 heures de l'ouverture;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée : D Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes ;
- Le non-respect d'au moins 70% des sous critères des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié au BPU;
- Non-conformité au modèle de soumission ;
- Absence du fichier numérique (D ou clé USB) des offres techniques et financière
- Cas de corruption avérée

12. Renseignements Complémentaires

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 4.

NGWEI le 17 Septembre 2019

Le MAIRE

NGOCK NGOCK

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°025/DC/MINADER/CIPM/2019
DU 19 SEPTEMBRE 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR LA
DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION AGRICOLE (DEFACC) FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLICS, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , A/N
IMPUTATION
53 30 391 06 320014 2276

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but d'améliorer les conditions de travail de son personnels et de fournir à la Division de l'Enseignement et de la Formation Agricole (DEFACC) un stock minimal de matériels, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la DEFACC un Avis de Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation relative à l'acquisition de matériels informatiques.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent :

N°	Désignations	Quantités
01	Ordinateur de bureau complet	17
02	Ordinateur de bureau tout en un	08
03	Onduleurs	10
04	Régulateur de tension	02
05	Imprimante laser jet multifonction	07
06	Imprimante laser jet couleur	03
07	Surge de protection	10
08	Routeur Wi-Fi CISCO	05
09	Swich 24 ports	02
10	Swich 12 ports	03
11	Swich 8 ports	01
12	Clés USB 16 Go	11

13	Clés USB 32 Go	10
14	Câble réseau blindé cat 5 (Rouleau de 305m)	01
15	Câble réseau blindé cat 6 (Rouleau de 305m)	01
16	Connecteur RJ45 blindé cat 5 (sachet de 10)	20
17	Connecteur RJ45 blindé cat 5 (sachet de 10)	20
18	Testeur de cable	02
19	Antivirus Kaspersky Internet Security (3 licence)	18
20	Licence Microsoft Office 2016 professionnel	01
21	Main d'œuvre, pose et installation	01

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de trente millions (**30 000 000**) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

La présente Consultation comporte un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la Consultation est ouverte à égalité de conditions aux Société et Entreprises de droit Camerounaise exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation seront financées par **le Budget d'Investissement Publics; Exercice 2019, Imputation : 53 30 391 06 320014 2276.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés à Yaoundé, 3^{ème} chalet, Tel : 222 22 16 24, Fax 222 22 50 91.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés à Yaoundé, 3^{ème} chalet Tel : 222 22 16 24 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante-quatre mille (**54 000**) francs CFA payable au Trésor Public territorialement compétent.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, au plus tard **le 10 Octobre 2019 à 14 heures** précises, contre récépissé et devra porter la mention :

**«AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°025/DC/MINADER/CIPM/2019 DU 19 SEPTEMBRE 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR LA DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION AGRICOLE (DEFACC)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Consultation est de un (01) mois calendaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.

Les fournitures objet de la présente Lettre Commande seront livrées à la Division de l'Enseignement et de la Formation Agricole du MINADER/Yaoundé

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives ,un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 9 de la DC d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux , ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréée conformément aux textes en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Consultation pour cette Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence du cautionnement de soumission délivrée par un établissement bancaire ou conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux , ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréée conformément aux textes en vigueur, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **10 Octobre 2019 à 15 heures** précises à la Salle de Conférences de la DESA, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINADER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandaté ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

- Absence du cautionnement de soumission;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des modèles de pièces ;
- Dépassement du délai de livraison ;
- Non-respect des spécifications techniques ;
- Absence de l'engagement signé d'installer tous les logiciels et d'en assurer la maintenance pendant la période de garantie ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et dater de moins de 03 mois.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé, Tel 222 22 16 24.

YAOUNDE le 19 Septembre 2019

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

COMMUNE DE NGWEI

COMMUNIQUE N°01/DA/C/CM NGWEI/SG DU 26/05/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONO/CIPM/C-NGWEI/2019 DU 17 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DU VILLAGE ETOUHA, ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI

Communiqué :

Par décision Municipale N°034/C/CM NGWEI/SG du 26/05/2019 ETS MOBA, B.P : 24 EDEA, N° Contribuable : MM10090003208H, N° Registre de Commerce RC/EDA/026/A/2009 a été retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'avis d'appel d'offres suscité, au vu du résultat du procès-verbal de la session du 14 Mai 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre administrative	Offre Technique	Offre Financière	Décision
ETS MOKA	Conforme	Délai : 03 mois 75% de critères validés (75% exigés par le DAO)	Montant TTC : 26 99 154 FCFA	Adjudicataire
ETS ENIGMA	Conforme	Délai : 03 mois 68.75% de critères validés (75% exigés par le DAO)	Montant TTC : 25 812 259 FCFA	Éliminé pour note Technique insuffisante

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Ngwei pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-Commande.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été admis est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine à la Commune de Ngwei, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour Etablissement ETS MOBA.

NGWEI le 26 Mai 2019

Le MAIRE

NGOCK NGOCK

COMMUNE DE NGWEI

COMMUNIQUE N°04/DA/C/CM NGWEI/SG DU 27/05/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/AONO/C-NGW/CIPM/2019 DU 18/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION : LOT 1 : D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP NGWEI I LOT 2 : D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE SEPPE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA - MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI

Communiqué :

Par décision Municipale N°032/033/C/CM NGWEI/SG du 27/05/2019 La Société CTP Sari, B.P : 24 EDEA, N° Contribuable : MM10090003208H, N° Registre de Commerce RC/EDA/026/A/2009 a été retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'avis d'appel d'offres suscité, au vu du résultat du procès-verbal de la session du 14 Mai 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre administrative	Offre Technique	Offre Financière	Décision
CTP Sarl	Conforme	Délai : 02 mois 91,30% de critères validés (75% exigés par le DAO)	Montant TTC : 22 792 321 FCFA	Adjudicataire
ETS YOUATO & FILS	Conforme	Délai : 02 mois 9565% de critères validés (75% exigés par le DAO)	Montant TTC : 22 957 032 FCFA	Éliminé pour proposition financière plus élevée

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Ngwei pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-Commande.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été admis est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine à la Commune de Ngwei, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour l'Établissement CTP Sarl.

NGWEI le 28 Mai 2019

Le MAIRE

NGOCK NGOCK

COMMUNE DE NGWEI

COMMUNIQUE N°05/DA/C/CM NGWEI/SG DU 28/05/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°04/AONO/C-NGW/CIPM/2019 DU 18/04/2019 POUR LES TRAVAUX À L'EP SONG NDONG: LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE LOT 2 : RÉHABILITATION DE SALLES DE CLASSE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA - MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI

Communique :

Par décision Municipale N°035/36/C/CM NGWEI/SG du 28/05/2019 ETS GENITECH, B.P: DOUALA, Tel: 691 21 15 80 / 675 14 83 85, N° Contribuable : P107012569317L, N° R.O : RC/DLN/2018/A/1570 a été retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'avis d'appel d'offres suscité, au vu du résultat du procès-verbal de la session du 14 Mai 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre administrative	Offre Technique	Offre Financière	Décision
ETS GENITECH	Conforme	Délai : 04 mois 95,65% de critères validés (75% exigés par le DAO)	Montant TTC : 20 757 61 I FCFA	Adjudicataire
ETS MMG BTP	Conforme	Délai : 04 mois 100% de critères validés (75% exigés par le DAO)	Montant TTC : 22 385 520 FCFA	Éliminé pour proposition financière plus élevée
CTP Sarl	Non Conforme	Éliminé	Éliminé	Éliminé pour caution de garantie insuffisante

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Ngwei pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-Commande.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été admis est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine à la Commune de Ngwei, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour l'Établissement ETS GENITECH.

NGWEI le 28 Mai 2019

Le MAIRE

NGOCK NGOCK

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-243/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 24/09/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°030/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 07 JUILLET 2019, RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS BIOMÉDICAUX À L'HÔPITAL RÉGIONAL DE BUEA POUR LA CANFINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision n° 1445/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 24/09/2019

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

N° de lot	Objet	Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
01	Fourniture et installation des équipements biomédicaux à l'Hôpital Régional de BUEA pour la CAN	GROUPEMENT THE ENTICING SARL & FUNDING TRANSFERT AND SERVICE BP: 2003 YAOUNDÉ	150 352 700	90 jours

Le mandataire de ladite Entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Septembre 2019

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-242/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 25/09/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°033/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 23 JUILLET 2019, RELATIF À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE PUISSANCE MINIMALE DÉVELOPPÉE DE 350 KVA À L'HÔPITAL RÉGIONAL DE BUEA FINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision n° 1452/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 25/09/2019

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

N° de lot	Objet	Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
01	Acquisition et installation d'un groupe électrogène de puissance minimale développée de 350 KVA à l'Hôpital Régional de BUEA	SOCIETE GLOBAL SERVICES BP : 690 MAROUA	67 972 500	03 Mois

Le mandataire de ladite Entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Septembre 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE NGWEI

COMMUNIQUE N°02/DA/C/CM NGWEI/SG DU 27/05/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/DC/COMMUNE DE NGWEI /CIPM /2019 DU 17/04/2019 POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE D'ÉDUCATION ET D'ACTIONS COMMUNAUTAIRE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI

Communique :

Par décision Municipale N°034/C/CM NGWEI/SG du 26/05/2019 ETS MOBA, B.P : 24 EDEA, N° Contribuable : MM10090003208H, N° Registre de Commerce RC/EDA/026/A/2009 a été retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'avis d'appel d'offres suscité, au vu du résultat du procès-verbal de la session du 14 Mai 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre administrative	Offre Technique	Offre Financière	Décision
CTP Sarl	Conforme	Délai : 02 mois 73,68% de critères validés (70% exigés par le DAO)	Montant TTC : 4 787 000 FCFA	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Ngwei pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-Commande.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été admis est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine à la Commune de Ngwei, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour l'Etablissement CTP Sarl.

NGWEI le 27 Juin 2019

Le MAIRE

NGOCK NGOCK

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**COMMUNIQUE N°D13-241/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 25/09/2019 PORTANT
PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION
N°D13-152/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/19 DU 19 JUILLET 2019, RELATIVE À LA PRODUCTION DES
GUIDES D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DES PATIENTS (ETP) ET DES OUTILS D'ETP POUR
L'ACCOMPAGNEMENT DES APS FORMÉS.FINANCEMENT : FM-NFM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision n° 1447/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 25/09/2019

N° de lot	Objet	Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
01	Production des guides d'éducation thérapeutique des patients (ETP) et des outils d'ETP pour l'accompagnement des APS formés	TMS INDUSTRIES SARL BP : 13509 YAOUNDE	47 700 000	60 jours

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de la Demande de Cotation susvisée aux montant et délai ci-après

Le mandataire de ladite Entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Septembre 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

COMMUNE DE NGWEI

DECISION MUNICIPALE N°032/DM/CIPM/C. NGWEI /SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la Loi n°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu la Loi n°2009/11 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités Territoriales décentralisées
Vu la Loi n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux modifié par le décret n°90/1464 du 09 novembre 1990;
Vu le Décret N° 2011/408 du 9 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2011/410 du 9 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2012/075 du 8 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2012/074 du 8 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2012/076 du 8 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/098 du 23 Février 2011 portant création, organisation et fonctionnement l'ARMP ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 3 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2019/02 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2007/115 du 23 Avril 2007 portant création de la commune de Ngwei ;
Vu l'Arrêté N°00000166/A/MINATD/DCTD du 04 novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur NGOCK NGOCK Maire et les adjoints de la Commune de Ngwei à l'issue de la session de plein droit du Conseil Municipal tenue à Ngwei, le 16 octobre 2013 ;
Vu l'Arrêté N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu Décision N°13/D/CIPM/C.NGWEI/SG/2019 portant constatation la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngwei
Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;
Vu le procès-verbal de la session du 22/05/2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei
Considérant la demande de cotation en procédure d'urgence N°03/AONO/ C-NGW/CIPM/2019 du 17/04/2019 pour les travaux de construction : Lot 1 : d'un bloc de deux salles de classe à l'EP NGWEI 1, dans l'arrondissement de Ngwei, Département de la Sanaga-Maritime, Région du littoral;
Considérant les nécessités de services

DECIDE:

Article 1er: **Complexe Technologique et de Prestations (CTP) SARL B.P 24 EDEA, Tél : 696 61 83 86 / 675 56 60 95** est déclaré adjudicataire de la lettre commande objet de l'offre sus-visés et dont les caractéristique se présente comme suit :

03/AONO/ C-NGW/CIPM/2019 du 17/04/2019 pour les travaux de construction : Lot 1 : d'un bloc de deux salles de classe à l'EP NGWEI 1, dans l'arrondissement de Ngwei, Département de la Sanaga-Maritime, Région du littoral;

Montant de la lettre commande : 15 489 300 FCFA (Quinze millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille trois cent francs) Toutes Taxes Comprises.

Délai de livraison : Trois (03) mois calendaires

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

NGWEI le 24 Mai 2019

Le MAIRE

NGOCK NGOCK

COMMUNE DE NGWEI

**DECISION MUNICIPALE N°034/DM/CIPM/C. NGWEI /SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE
COMMANDE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la Loi n°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu la Loi n°2009/11 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités Territoriales décentralisées
Vu la Loi n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux modifié par le décret n°90/1464 du 09 novembre 1990;
Vu le Décret N° 2011/408 du 9 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2011/410 du 9 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2012/075 du 8 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2012/074 du 8 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2012/076 du 8 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/098 du 23 Février 2011 portant création, organisation et fonctionnement l'ARMP ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 3 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2019/02 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2007/115 du 23 Avril 2007 portant création de la commune de Ngwei ;
Vu l'Arrêté N°00000166/A/MINATD/DCTD du 04 novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur NGOCK NGOCK Maire et les adjoints de la Commune de Ngwei à l'issue de la session de plein droit du Conseil Municipal tenue à Ngwei, le 16 octobre 2013 ;
Vu l'Arrêté N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu Décision N°13/D/CIPM/C.NGWEI/SG/2019 portant constatation la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngwei
Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;
Vu le procès-verbal de la session du 22/05/2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei
Considérant la demande de cotation en procédure d'urgence N°01/AONO/CIPM/C-NGWEI/2019 du 17 Avril 2019 pour les travaux d'extension du réseau électrique du village Etouha, Arrondissement de Ngwei, Département de la Sanaga maritime, Région du Littoral ;
Considérant les nécessités de services

DECIDE:

Article 1er : L'ETS MOBA B.P 1648 Yaoundé, Tél : 690 07 48 41 est déclaré adjudicataire de la lettre commande objet de l'offre sus-visés et dont les caractéristique se présente comme suit :

Travaux d'extension du réseau électrique du village Etouha, Arrondissement de Ngwei, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral ; repartis en deux lots :

- Makondo Centre - Makek
- Lot 2 : Makek-Etouha;;

Montant de la lettre commande : 26 999 154 FCFA (Vingt-six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante-quatre francs) Toutes Taxes Comprises.

Délai de livraison : Trois (03) mois calendaires

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.-

NGWEI le 24 Mai 2019

Le MAIRE

NGOCK NGOCK

COMMUNE DE NGWEI

DECISION MUNICIPALE N°035/DM/CIPM/C. NGWEI /SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la Loi n°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la Loi n°2009/11 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités Territoriales décentralisées

Vu la Loi n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux modifié par le décret n°90/1464 du 09 novembre 1990;

Vu le Décret N° 2011/408 du 9 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 9 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 8 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 8 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 8 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/098 du 23 Février 2011 portant création, organisation et fonctionnement l'ARMP ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 3 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2019/02 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2007/115 du 23 Avril 2007 portant création de la commune de Ngwei ;

Vu l'Arrêté N°00000166/A/MINATD/DCTD du 04 novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur NGOCK NGOCK Maire et les adjoints de la Commune de Ngwei à l'issue de la session de plein droit du Conseil Municipal tenue à Ngwei, le 16 octobre 2013 ;

Vu l'Arrêté N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu Décision N°13/D/CIPM/C.NGWEI/SG/2019 portant constatation la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngwei

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu le procès-verbal de la session du 22/05/2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei
Considérant la demande de cotation en procédure d'urgence N°04/AONO/ C-NGW/CIPM/2019 du 17/04/2019 pour les travaux de construction :Lot 1 : d'un bloc de deux salles de classe à l'EP SONG NDONG, dans l'arrondissement de Ngwei, Département de la Sanaga-Maritime, Région du littoral;

Considérant les nécessités de services

DECIDE:

Article 1er: ETS GENITECH B.P DOUALA, Tél ; 691 21 15 80 / 675 14 83 85 est déclaré adjudicataire de la lettre commande objet de l'offre sus-visés et dont les caractéristique se présente comme suit :

04/AONO/ C-NGW/CIPM/2019 du 17/04/2019 pour les travaux de construction :Lot 1 : d'un bloc de deux salles de classe à l'EP SONG NDONG, dans l'arrondissement de Ngwei, Département de la Sanaga-Maritime, Région du littoral;

Montant de la lettre commande : 14 954 260 FCFA (Quatorze millions neuf cent cinquante-quatre mille deux cent soixante francs) francs) Toutes Taxes Comprises.

Délai de livraison : Trois (03) mois calendaires

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE NGWEI

DECISION MUNICIPALE N°031/DM/CIPM/C. NGWEI /SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la Loi n°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la Loi n°2009/11 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités Territoriales décentralisées

Vu la Loi n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux modifié par le décret n°90/1464 du 09 novembre 1990;

Vu le Décret N° 2011/408 du 9 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 9 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 8 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 8 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 8 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/098 du 23 Février 2011 portant création, organisation et fonctionnement l'ARMP ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 3 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2019/02 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2007/115 du 23 Avril 2007 portant création de la commune de Ngwei ;

Vu l'Arrêté N°00000166/A/MINATD/DCTD du 04 novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur NGOCK NGOCK Maire et les adjoints de la Commune de Ngwei à l'issue de la session de plein droit du Conseil Municipal tenue à Ngwei, le 16 octobre 2013 ;

Vu l'Arrêté N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu Décision N°13/D/CIPM/C.NGWEI/SG/2019 portant constatation la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngwei

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu le procès-verbal de la session du 22/05/2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei
Considérant la demande de cotation en procédure d'urgence N°001/DC/COMMUNE DE NGWEI /CIPM /2019 du 17/04/2019 pour l'équipement du centre d'éducation et d'actions communautaire de DINGOMBI, dans l'arrondissement de Ngwei Département de la Sanaga-Maritime, Région du littoral;

Considérant les nécessités de services

DECIDE:

Article 1er: **Complexe Technologique et de Prestations (CTP) SARL B.P 24 EDEA, Tél : 696 61 83 86 / 675 56 60 95** est déclaré adjudicataire de la lettre commande objet de l'offre sus-visés et dont les caractéristique se présente comme suit :

Pour l'équipement du centre d'éducation et d'actions communautaire de DINGOMBI, dans l'arrondissement de Ngwei Département de la Sanaga-Maritime, Région du littoral;

Montant de la lettre commande : 4 787 613 FCFA (Quatre millions sept cent quatre-vingt sept mille six cent treize francs) Toutes Taxes Comprises.

Délai de livraison : Un (01) mois calendaires

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm